

ANNEXE III
 RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Le référentiel de certification permet de décrire les critères d'évaluation des compétences et permettent d'en mesurer la maîtrise tout au long de la formation. Ils sont établis en fonction des objectifs de formation et correspondent à l'exigence requise pour délivrer le diplôme d'accompagnant éducatif et social.

Domaine de compétences	Intitulé de l'épreuve	Type d'épreuve et modalité de validation du DC	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC 1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	1) Epreuve : Note de réflexion sur le positionnement professionnel	Epreuve écrite : moyenne d'un contrôle continu et d'une épreuve de fin de formation Coefficient 1	Contrôle continu organisé par l'établissement de formation Epreuve écrite organisée par les DRJSCS en établissement de formation
	2) Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel	Note de pratique professionnelle moyenne de toutes les notes de stage sur ce DC Coefficient 1	Grille du livret de formation renseignée par le terrain de stage qualifiant ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation
		Validation du DC : moyenne des 2 notes supérieure ou égale à 10	
Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
1 - Les épreuves écrites permettent d'évaluer la manière dont le candidat se positionne en tant que professionnel (prise en	Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son	Durée validée par la DRJSCS Durée 2 h	Etablissement de formation pour le contrôle continu DRJSCS + jury pour l'épreuve de

		Pas de durée imposée	fin de formation
			Site qualifiant et établissement de formation

		de vie sociale Accompagner la personne sans faire obstacle à sa relation avec sa famille, son référent professionnel et ses pairs Identifier le besoin de compensation pouvant exister dans les situations de handicap par rapport aux exigences du cadre de vie Situer l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte dans son développement, ses apprentissages, ses progrès vers l'autonomie	

DC 2 : Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité	1) Dossier de pratique professionnelle (entre 5 et 8 pages)	Evaluation d'un dossier de pratique professionnelle de 5 à 8 pages présentant les modalités d'intervention de l'AES au quotidien, en lien avec la spécialité choisie Le document est réalisé par le candidat à partir d'un des stages ou sur le lieu d'exercice.	Etablissement de formation
	2) Soutenance orale du dossier de pratique professionnelle – 30 min	La note de l'évaluation est posée en amont de l'épreuve orale Coefficient 1	Etablissement de formation
	3) Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel	Soutenance orale à partir du dossier de pratique professionnelle Coefficient 2 Note de pratique professionnelle (moyenne de toutes les notes de stages sur ce DC) Coefficient 2 Validation du DC : moyenne de toutes les notes avec les coefficients supérieure ou égale à 10	Grille du livret de formation renseignée par le terrain de stage qualifiant ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation
Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
1 - Evaluer au moyen du dossier et de la soutenance qui en est faite par le candidat sa pratique de	Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé Favoriser et préserver l'autonomie de la	30 min pour l'épreuve orale	1 professionnel + 1 formateur

l'accompagnement des personnes : Le dossier de pratique professionnelle sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle. 2 - L'évaluation pratique en situation professionnelle : capacité du candidat à établir une relation d'aide dans les actes de la vie quotidienne	personne en repérant et développant ses potentialités Prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne Accompagner la personne dans les activités ordinaires et la gestion de son quotidien Accompagner la personne dans les activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco responsabilité	Pas de durée imposée	Site qualifiant et établissement de formation
Compétences repérées par spécialité			
Accompagnement de la vie à domicile	Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention pour orienter la personne ou faire appel à des professionnels compétents au regard des protocoles de soins et des procédures d'accompagnement en vigueur Evaluer ce qui relève d'une intervention d'urgence, immédiate, à court terme, ou d'une vigilance dans la durée Utiliser les outils spécifiques à l'accompagnement à domicile pour aider la personne dans les actes essentiels du		

	quotidien, dans une logique d'accompagnement, voire de suppléance Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien notamment : toilette, alimentation et fonctions d'élimination Réaliser son intervention en utilisant les moyens d'accompagnement des actes ordinaires de la vie quotidienne dans les conditions optimales de sécurité Participer à des actions de prévention des accidents domestiques Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté S'appuyer sur des activités inscrites dans le quotidien de la personne pour favoriser la réalisation dans l'accompagnement Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur Identifier les risques de chute et/ou de trouble de la marche et donner l'alerte nécessaire en temps opportun	

Accompagnement de la vie en structure collective	Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention pour orienter la personne ou faire appel aux professionnels compétents au regard des protocoles de soins et des procédures d'accompagnement en vigueur Evaluer ce qui relève d'une intervention en urgence, immédiate, à court terme, ou d'une vigilance dans la durée Utiliser les outils spécifiques de l'accompagnement en structure de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dans une logique d'apprentissage, d'éducation, d'accompagnement, voire de suppléance Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés ou par des recours à des tiers Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien notamment : la toilette, l'alimentation et les fonctions d'élimination Se référer au protocole thérapeutique et aux consignes d'accompagnement préconisées au sein de la structure Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour	
--	---	--

			l'accompagnement en fin de vie Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans des conditions optimales de sécurité Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté S'appuyer sur les activités et temps clés de la vie quotidienne pour favoriser la relation dans l'accompagnement Reconnaitre les signes non verbalisés de la douleur Identifier les risques de chute et/ou de troubles de la marche et donner l'alerte nécessaire en temps opportun Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités Accompagner le développement de l'autonomie de la personne en utilisant des aides techniques et en mettant en œuvre un apprentissage adapté
--	--	--	--

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	Repérer ses missions et le champ de son intervention : niveau de responsabilité, procédures, modalités éducatives, consignes en vigueur Utiliser des outils spécifiques d'accompagnement de la personne dans les actes essentiels, dans une logique éducative : faire pour, faire avec la personne ou laisser faire Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés ou par le recours à des tiers Organiser la logistique d'un lieu pour créer les conditions de l'accompagnement éducatif les plus favorables S'appuyer sur les activités pour favoriser la relation dans l'accompagnement éducatif Appliquer les consignes et les modalités d'aménagement pour la réalisation des cours, des contrôles et des examens Appliquer les principales méthodes et techniques pédagogiques, les mécanismes liés à l'apprentissage et à la motivation pour intervenir en qualité de facilitateur auprès de l'enfant/adolescent Participer, dans son champ de		
--	--	--	--

		compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne pour proposer des méthodes et outils d'accompagnement adaptés Accompagner la personne en mobilisant les aides techniques et les apprentissages adaptés dans une perspective d'autonomie ou d'acquisition d'une autonomie même partielle	

DC3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	1) Contrôle continu : Epreuve orale à partir d'une étude de situation	Epreuve orale : L'épreuve est organisée en cours de formation Présentation d'au moins une étude de situation vécue en stage ou sur le lieu d'exercice professionnel en lien avec la spécialité choisie. La soutenance repose sur la présentation d'un écrit de 2 à 3 pages et d'un échange avec le jury et/ou avec les autres candidats, selon les modalités prévues par le centre de formation. Seule la meilleure note sera retenue en cas de plusieurs présentations. Coefficient 1	Etablissement de formation
	2) Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel.	Note de pratique professionnelle (moyenne de toutes les notes de stages sur ce DC) Coefficient 1 Validation du DC : moyenne de toutes les épreuves supérieure ou égale à 10	Grille du livret de formation renseignée par le terrain de stage qualifiant ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
1 - Evaluer la capacité du candidat à travailler en équipe pluri-professionnelle dans le cadre d'un projet personnalisé 2 - L'évaluation pratique en situation professionnelle : capacité du candidat à travailler en équipe et utiliser les différents supports de communication professionnelle. Capacité du candidat à faire le lien entre les éléments recueillis dans l'intervention de proximité et la mise en œuvre du projet personnalisé	Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement	Durée globale de 30 min Pas de durée imposée	Un représentant de l'établissement de formation Site qualifiant et établissement de formation
Compétences repérées par spécialité			
Accompagnement de la vie à domicile	Travailler en s'appuyant sur les principaux dispositifs, avec les acteurs professionnels et réseaux dans le champ de l'action sociale et médico-sociale afin d'orienter la personne vers les acteurs compétents Expliciter une intervention professionnelle à domicile et utiliser les différents supports de communication		

Accompagnement de la vie en structure collective	adaptés		
	Travailler avec les principaux dispositifs, acteurs professionnels intervenant sur un territoire et/ou des réseaux d'acteurs dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale afin d'orienter la personne vers les acteurs compétents Participer à la vie de l'établissement ou du service		
Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	Repérer le rôle des acteurs intervenant auprès des publics accompagnés et les modes de communication qui leur seraient adaptés Travailler et communiquer, en présence d'un professionnel responsable de l'activité à réaliser, sans faire écran à la relation entre la personne et ce professionnel. Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne pour proposer des méthodes et outils d'accompagnement adaptés		

DC 4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	1) Epreuve : exposé d'un projet favorisant l'animation de la vie sociale et citoyenne pour la/les personne(s) accompagnée(s)	Exposé d'un projet avec des modalités d'expression libre Le projet, support à l'exposé, est élaboré individuellement ou collectivement Coefficient 2 La note tient compte : - du processus d'élaboration du projet et de sa réalisation, - de l'implication du candidat dans cette démarche - de la pertinence du projet au regard du contexte d'intervention et du public accompagné	En établissement de formation
	2) Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel	Note de pratique professionnelle (moyenne de toutes les notes de stages sur ce DC) Coefficient 1 Validation du DC : moyenne de toutes les notes avec les coefficients supérieure ou égale à 10	Grille du livret de formation renseignée par le terrain de stage qualifiant ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Durée de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
1 - Evaluer la capacité du candidat à élaborer un projet favorisant la vie sociale et citoyenne de la personne et à le promouvoir de manière claire.	Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface	Pas de durée imposée	Etablissement de formation
2) Evaluer la capacité du candidat à communiquer avec l'environnement de la personne et soutenir l'expression des personnes accompagnées	Accompagner la personne, dans la mise en œuvre des activités collectives, en suscitant sa participation Accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement	Pas de durée imposée	Site qualifiant et établissement de formation
Compétences repérées par spécialité			
Accompagnement de la vie à domicile	Prévenir ou contribuer à réduire l'isolement de la personne au regard des conséquences d'une pathologie ou d'un handicap ou d'un mode de vie Aider la personne à exprimer ses désirs et ses choix en utilisant des activités d'expression Accompagner et soutenir les relations familiales		
Accompagnement de la vie en structure collective	Repérer ou prévenir l'isolement de la personne au sein d'un collectif et prendre les dispositions adaptées Participer à la communication avec la		

		famille en fonction du projet et des missions de l'établissement Accompagner les relations familiales Proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles contribuant au développement des différentes dimensions de la personne accompagnée, tout en tenant compte de ses goûts et de ses envies Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement, et/ou développer l'expression de soi Evaluer l'apport et les effets de l'activité de groupe Préparer les changements dans le groupe et évaluer leurs conséquences Aider la personne à valoriser son image auprès des autres et d'elle-même	
Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire		Prévenir le risque d'isolement ou de mise à l'écart et contribuer à l'inclusion de la personne dans son environnement Savoir échanger avec la famille dans le respect des attributions du professionnel référent en charge de l'activité éducative dans sa relation avec la famille Proposer des activités de loisirs, sportives, culturelles, éducatives,	

		scolaires, périscolaires, de formation ou de vie sociale Organiser avec l'équipe pluridisciplinaire des journées de découverte du handicap pour favoriser l'inclusion et la compréhension des autres Développer l'expression de soi au travers des activités éducatives proposées	